

# VILLE DE BEAUMONT LES VALENCE

## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 21 DECEMBRE 2007

<b>COMPTE RENDU POUR LES JOURNAUX</b>
---------------------------------------

### **1 – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE CREMATION**

Le Conseil Municipal a décidé, par 18 voix pour, 1 voix contre (M. SABATIER) et 4 abstentions (MM. POMAREL, VALETTE, Mmes PETIT, PERRIER), de relancer la procédure de délégation de service public de crémation.

### **2 – RECOUVREMENT DE FRAIS DE CHAUFFAGE DES LOGEMENTS COMMUNAUX – SAISON 2006 - 2007**

M. Gérard VALLETTE a présenté au Conseil Municipal le bilan de la saison de chauffe 2006-2007 pour les logements communaux.

A la suite de cet exposé et sur sa proposition, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé :

1°) le remboursement aux locataires et l'encaissement pour la Poste des régularisations pour la saison de chauffe 2006-2007 ;

2°) le recouvrement des acomptes mensuels dus par les locataires sur la saison de chauffe 2007-2008.

### **3 – SUBVENTION – COMITE D'ENTRAIDE DU PERSONNEL COMMUNAL**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a accordé une subvention de 225 € au Comité d'Entraide du Personnel Communal au titre de sa participation au cadeau de départ en retraite d'un agent communal.

### **4 – CAISSE DES ECOLES – SUBVENTION D'EQUILIBRE**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a voté une subvention d'équilibre complémentaire de 10 000 € à la Caisse des Ecoles pour assurer l'équilibre de sa trésorerie de fin d'année.

### **5 – AMENAGEMENT ESPACE AGRODIS – MARCHES DE TRAVAUX**

M. GARNIER a rappelé que la commune a acheté le tènement immobilier d'AGRODIS en vue d'y transférer les services de LA POSTE et du courrier, l'antenne ANPE – PIJ, l'Office du Tourisme et d'y créer une nouvelle salle de réunion.

Pour pouvoir entreprendre les travaux d'aménagement de cet ensemble, la commune a lancé un appel d'offres ouvert pour procéder au choix des entreprises qui procéderont aux travaux prévus.

Lors de sa réunion du 10/12/2007, la Commission Municipale d'Appel d'Offres a attribué les marchés de travaux.

Par 18 voix pour et 5 voix contre (le groupe d'opposition en raison de son opposition au transfert de LA POSTE sur ce site), le Conseil Municipal a autorisé le Maire à les signer, soit :

<b>LOTS</b>	<b>ENTREPRISES</b>	<b>MONTANT EUROS HT</b>
1 – Gros oeuvre	COBAT	124 774,48
1 bis - Façades	COBAT	13 893,50
2 – Charpente-couverture - zinguerie	TRAVERSIER	64 865,00
3 – Cloisons Isolation Plâtrerie	THEROND	25 026,90
4 – Menuiserie Bois	THEROND	14 737,50
5 – Menuiseries Alu Ferronneries	NIVON	80 330,55
6 – Electricité Chauffage électrique	CONTACT DEMAZEUX	34 189,67
8 – Revêtement de sols	BERTHIER	29 961,58
9 – Peinture Décoration	GROUP 2000	12 550,25
10 - Clôtures	MULTICOLORES	5 555,00
<b>TOTAL</b>		<b>405 884,43</b>

N'ayant pas reçu d'offre pour le lot N° 7 Plomberie – Sanitaire, la Commission d'Appel d'Offres a déclaré ce lot infructueux. Un marché négocié sera passé avec une entreprise.

#### **6 – AMENAGEMENT ESPACE AGRODIS – DEMANDE DE SUBVENTION DGE 2008**

Par 18 voix pour et 5 abstentions (le groupe d'opposition), le Conseil Municipal a sollicité une subvention de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipement 2008 en vue d'assurer le financement des travaux d'aménagement de l'espace Agrodiss et a autorisé le Maire à déposer le dossier de demande de subvention.

#### **7 – MARCHE DE TRAVAUX DE VOIRIE – RENOUELEMENT**

Sur proposition de M. GARNIER, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la reconduction du marché de travaux de voirie passé avec la société COLAS pour l'année 2008.

#### **8 – GARDIEN DE POLICE MUNICIPALE – INDEMNITE SPECIALE DE FONCTION – REVALORISATION DU TAUX**

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de revaloriser le taux de l'indemnité spéciale mensuelle servie au Garde Police Municipale en la fixant à 14% du traitement brut.

## **9 – CNFPT – CONVENTION**

Pour permettre aux agents communaux de suivre les stages de formation organisés à leur intention par le Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la convention à passer avec cet organisme et a autorisé le Maire à la signer au nom de la commune.

## **10 – RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES – CONVENTION AVEC LA C.A.F.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la nouvelle convention d'objectif à passer avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme concernant le fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles en vue de continuer à bénéficier des prestations de services versées par la C.A.F.

## **11 – PERSONNEL COMMUNAL – CENTRE PETITE ENFANCE MELI-MELO – AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la modification du temps de travail hebdomadaire d'un agent affecté au Centre Petite Enfance MELI-MELO. (création d'un poste à 18 heures et suppression d'un poste à 14 heures).

## **12 – REGULARISATIONS FINANCIERES**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé :

- la Décision Modificative Budgétaire N° 4 concernant le Budget Général de la commune
- la Décision Modificative Budgétaire N° 1 concernant le Budget du service annexe « Lotissement VEGA ».
- Diverses acceptations de recettes.

## **13 – QUESTIONS DIVERSES**

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **INTERVENTION DE M. SABATIER**

M. SABATIER expose que dans le Bulletin Municipal de fin d'année, il a été encarté le Journal d'information du Contrat de Rivière VEORE – BARBEROLLE. Dans ce document, il est fait mention de la création de deux bassins de rétention sur la commune de Montélèger et rien pour la commune de Beaumont Lès Valence. Il s'interroge sur cette absence.

M. MAZOT lui répond qu'au Budget Primitif 2008 du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Véore, il est prévu la création de deux bassins sur l'Ecoutay. Le Syndicat met actuellement en place la procédure nécessaire pour l'ensemble des bassins de rétentions prévus dans le contrat de rivière. Le Syndicat va acquérir les terrains pour la construction de digues et passera des conventions de servitude avec les propriétaires des terrains devant servir de bassin de rétention. Une enquête publique concernant ce dossier sera également diligentée pour l'ensemble de ces opérations.

### **INTERVENTION DE M. POMAREL**

M. POMAREL signale la présence de glace sur le chemin des Mottes provenant de l'écoulement d'eau privative. M. le Maire lui répond qu'il est au courant et qu'il s'agit d'un trop plein d'eau provenant d'une pompe à chaleur. Il a adressé un courrier au propriétaire responsable de ces écoulements. MM. GARNIER et TESSA sont également intervenus auprès de lui. Ce dernier envisage de mettre en place un tuyau conduisant ces eaux dans un fossé.

M. POMAREL signale également le même genre de problème au quartier Brézide.

M. POMAREL demande à Mme MILHAN le bilan de l'opération « Téléthon » sur la commune. Mme MILHAN lui répond que ce bilan est provisoire et qu'elle sera bientôt en mesure de communiquer le bilan définitif.

### **INTERVENTION DE M. Bruno VALETTE**

M. VALETTE attire l'attention du Conseil Municipal sur la présence de rats dans les rues du village. M. le Maire lui répond qu'il est au courant et qu'il a demandé au responsable des Services Techniques Municipaux de faire le nécessaire pour y remédier.

M. VALETTE signale le mauvais état de propreté des rues du village. M. le Maire lui fait part des problèmes techniques liés au fonctionnement de la balayeuse, et juridiques liés à l'obligation de faire immatriculer cet outil. La procédure est relativement longue car il est nécessaire de la faire homologuer par le service de la DRIRE.

### **VŒUX DU MAIRE**

Avant de clore la séance, le Maire adresse ses vœux pour Noël et la nouvelle année à tous les membres du Conseil Municipal et à leurs familles.

---